



Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation 2023-2024

École : École St-Joseph

Date de révision : septembre 2023

Membres de l'équipe pour la sécurité et la tolérance dans les écoles : direction, personnel enseignant et personnel de soutien

L'intimidation

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire

Définition

Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

- a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :
 - a. soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel
 - b. soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;
- b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

la Loi sur l'éducation paragraphe 1(1)

Cyberintimidation :

La cyberintimidation consiste à pratiquer l'intimidation par des moyens électroniques comme les plateformes de médias sociaux, le courriel, la messagerie texte ou privée, les jeux sur Internet ou les applications de communication.

Comme la définition de l'intimidation englobe la cyberintimidation, par conséquent toutes les exigences prévues par la *Loi sur l'éducation* et par la [Politique/Programmes Note 144](#) concernant l'intimidation s'appliquent également à la cyberintimidation.



Cibler des priorités

Priorité 1 : Mise en œuvre du code de vie de l'école.

Priorité 2 : Tous les élèves se sentent bien à l'école.

Priorité 3 : Tous les membres du personnel ont les mêmes attentes envers le comportement des élèves.

Stratégies de prévention

Stratégies ciblées :	Personne responsable	Échéanciers
Établir un système de renforcement positif efficace dans toutes les classes et au niveau de l'école	Enseignants, direction	En début d'année et révision mensuelles
Enseignement explicite des stratégies de prévention de l'intimidation / habiletés socio émotionnelles, gestion de conflits, etc.	Enseignants	Tout au long de l'année.

Stratégies d'intervention

Stratégies ciblées :	Personne responsable	Échéanciers
Communications fréquentes avec les parents pour rapporter les bons coups ou obtenir de l'appui.	Direction, enseignants	Mensuellement et au besoin.
Se référer à notre matrice comportementale pour les écarts de conduite.	Direction, enseignants	Début février 2023

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire

Stratégies ciblées :	Personne responsable	Échéanciers
Discussions mensuelles au sujet du climat scolaire positif (CSP) lors des rencontres du personnel. Résumé des rencontres de CSP par la personne qui fait partie du réseau.	Tous	Mensuellement



Se référer au calendrier Padlet PACIC et aux astuces bien-être de l'Hebdo pour faire un partage de diverses activités de bien-être, lors des rencontres du personnel. Consulter également la ressource de santé mentale au quotidien, https://smho-smso.ca/emhc/accueil/	Tous	Mensuellement
Stratégies de communication et de sensibilisation		
Stratégies ciblées :	Personne responsable	Échéanciers
Présenter la politique et les directives administratives <i>B015 Climat scolaire positif, sécuritaire et inclusif</i> au personnel.	Direction	janvier / février
Afficher le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation sur le site Web de l'école, ainsi que le code de vie.	Service de communications	février
Stratégies de surveillance et d'examen		
Stratégies ciblées :	Personne responsable	Échéanciers
Mettre à jour le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation lors des premières journées pédagogiques en début d'année.	Tous	septembre
Établir la liste des activités prescrites en début d'année (par exemple, la Semaine de prévention de l'intimidation en novembre, Journée nationale contre l'intimidation (chandail rose) en février, etc.)	Tous	Annuellement en novembre et février.
Recueillir et réviser / analyser les données des systèmes de renforcement positif et du registre comportemental.	Tous	Annuellement en novembre et février.